



HAL
open science

Licence professionnelle Développeur web des systèmes d'information et multimédia

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'une licence professionnelle. Licence professionnelle Développeur web des systèmes d'information et multimédia. 2012, Université de Strasbourg. hceres-02027539

HAL Id: hceres-02027539

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02027539>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

Rapport d'évaluation de la licence professionnelle



Développeur web des systèmes
d'information et multimédia

de l'Université de Strasbourg

Vague C 2013-2017

Campagne d'évaluation 2011-2012



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

Le Président de l'AERES

Didier Houssin

Section des Formations
et des diplômes

Le Directeur

Jean-Marc Geib

Evaluation des diplômes

Licences Professionnelles – Vague C

Académie : Strasbourg

Établissement déposant : Université de Strasbourg

Académie(s) : /

Etablissement(s) co-habilité(s) : /

Spécialité : Développeur web des systèmes d'information et multimédia

Dénomination nationale : SP6-Activités et techniques de communication

Demande n° S3LP130004116

Périmètre de la formation

- Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômes délocalisés) : Strasbourg
- Délocalisation(s) : /
- Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger : /
- Convention(s) avec le monde professionnel : /
- Secteur professionnel demandé : SP6-Communication et information

Présentation de la spécialité

Ouverte en 2001, cette licence professionnelle est portée par la Faculté des Sciences de l'éducation. Depuis 2008, elle accueille des apprentis. Pour le prochain contrat quinquennal, elle sera ouverte comme précédemment en formation initiale et continue, mais désormais exclusivement en formation à distance. Son objectif est de « former à la production multimédia » avec trois spécialisations bien différenciées : *Développement pour le web*, *Ingénierie du e-learning* et *Techniques de communication scientifique*. De ce fait, les métiers visés sont variés et différents, allant du développeur multimédia, intégrateur web au community manager et rédacteur de contenus en ligne.

Pour tenir compte de l'évolution des besoins professionnels, de l'évolution des techniques et des retours d'expérience, une nouvelle organisation de la formation est proposée avec l'ouverture de deux parcours appuyés sur un fort tronc commun : *Webdesign* et *Ingénierie du e-learning et communication scientifique*. L'actuelle spécialisation *Traitement numérique de l'image et du son* sera abandonnée car intégrée à la licence professionnelle *Techniques et activités de l'image et du son* (TAIS) proposée par l'IUT de Haguenau. L'attractivité de cette licence est faible malgré la diversité des publics accueillis et l'originalité des modes de formation proposés.

Synthèse de l'évaluation

- Appréciation globale :

Le bilan de cette formation ouverte depuis dix ans est contrasté, mais globalement favorable. Soulignons positivement son originalité en termes de publics et de modalité d'enseignement. Elle accueille en effet à la fois des étudiants en formation initiale (dont un groupe d'apprentis) et des stagiaires de la formation continue et est proposée (désormais exclusivement) en enseignement à distance. Une seconde originalité est le spectre large de métiers visés et donc, la diversité des compétences devant être acquises par les élèves et stagiaires. Ce large spectre se retrouve au niveau de son recrutement. Si les étudiants issus de 2^{ème} année de licence générale sont bien présents (entre 30 et 40 % des promotions) avec une forte diversité d'origine, c'est la catégorie « autres » qui domine avec près de la moitié des inscrits. On notera la présence de quelques étudiants étrangers qui, grâce à l'enseignement à distance, peuvent suivre la formation. Cette modalité est par ailleurs bien adaptée au public de la formation continue. L'accès par la VAE est important et cette spécialité s'intègre bien à la démarche de formation tout au long de la vie. La faible attractivité de cette licence est d'autant plus surprenante. Malgré les excellentes modalités de sélection mises en place, il est difficile d'avoir une politique de recrutement lorsqu'il y a moins de deux candidatures pour une place. Même si la taille des promotions (14 étudiants) est justifiée dans le dossier par des raisons essentiellement pédagogiques, on ne peut pas néanmoins la rapprocher de cette faible attractivité et se poser la question de la viabilité d'une formation nécessairement gourmande en moyens.

Le projet pédagogique est de qualité, permettant l'acquisition des compétences nécessaires pour les métiers visés. La mise à niveau de publics très divers, facilitée par les modes de formation retenus et la petite taille des promotions, est à l'évidence efficace tout comme le suivi des étudiants et stagiaires, les enseignants assurant tous une mission de tutorat individualisé. Il en résulte un taux de réussite très satisfaisant pour une formation à distance et accueillant majoritairement des stagiaires de formation continue. L'équipe pédagogique, sous la responsabilité d'une Maître de Conférence, aux compétences affirmées dans le domaine, comprend trois enseignants-chercheurs qui assurent un quart des enseignements, quatre enseignants appartenant à des services communs de l'université (16 %) et cinq intervenants issus du milieu professionnel (58 %). Si la compétence de cette équipe est incontestable, il est néanmoins étonnant qu'un seul intervenant professionnel assure à lui seul un quart du volume d'enseignement délivré. Par ailleurs, du fait de l'importance croissante qu'elle occupe, la dimension ergonomique mériterait un développement plus conséquent. Les modalités de contrôle sont adaptées au mode de formation retenu, à savoir du « tout à distance » avec un seul regroupement initial et en final, le regroupement pour les examens. La question du bien-fondé pédagogique de ce choix se pose, sachant que de très nombreuses formations qui l'avaient fait, intègrent désormais plusieurs regroupements en cours d'année. Cette remarque vaut évidemment moins pour les apprentis qui bénéficient de la présence réelle et non virtuelle du maître de stage.

L'adossement au monde professionnel est solide, comme en atteste la mise en place de l'apprentissage, la récurrence des partenariats avec les entreprises régionales impliquées dans la formation. L'absence de formalisation de ces partenariats après dix ans de fonctionnement, est regrettée mais aussi l'actuelle volonté de contractualiser les relations avec la société KTM Advance, leader européen de développement de solutions e-learning et Serious Games en lien avec la mise en place du parcours *E-learning et communication scientifique*.

Le pilotage de la formation apparaît fortement contrasté, le dossier ne permettant pas toujours de mesurer sa réalité. Le conseil de perfectionnement existe et se réunit mais sans plus de précisions. Il en est de même pour le fonctionnement de l'équipe pédagogique, les missions de ses animateurs. Notons positivement qu'il y a eu une réflexion débouchant sur une réorganisation de la licence en deux parcours, sur le choix de ne plus faire de formation en présentiel, mais les éléments explicitant ces décisions manquent au dossier. Il manque aussi une réflexion stratégique sur l'avenir d'une formation ayant une faible attractivité, de faibles effectifs, et très peu intégrée dans l'offre de formation de l'université puisque la plupart des inscrits proviennent de l'extérieur.

Par ailleurs, il est difficile d'évaluer avec certitude l'insertion des diplômés (il est vrai qu'un certain nombre est déjà en emploi), car les indicateurs fournis ont une représentativité souvent faible et sont parfois contradictoires. C'est d'ailleurs un défaut fréquent du dossier que de proposer des données différentes d'un tableau à l'autre ou incohérente (les totaux excèdent parfois 100 %) sans compter une présentation maladroite des unités d'enseignement pouvant conduire à croire qu'on dépasse allègrement 60 crédits européens par an. La dernière enquête à six mois (promotion 2009/2010) donne un résultat très moyen (le taux d'insertion fourni est de 57 %) et de manière récurrente, le taux de poursuite d'études est important (autour de 30 % sur les trois dernières promotions). La diversité des publics et des modes d'enseignement imposaient l'élaboration de données plus fines pour vérifier la réalité d'une insertion qui apparaît cependant satisfaisante en termes d'adéquation formation/emploi.

L'autoévaluation conduite par l'établissement a porté à l'évidence sur une version incomplète du dossier, ce qui en relativise la pertinence, d'autant qu'elle est très peu renseignée et peu discriminante dans ses évaluations.

- Points forts :
 - La forte professionnalisation de la formation.
 - L'ouverture à l'apprentissage et à l'enseignement à distance.
 - Un taux de réussite satisfaisant et une insertion finale apparemment bonne.

- Points faibles :
 - La faible attractivité et les faibles effectifs.
 - Un pilotage peu organisé et peu stratégique.
 - Un taux de poursuite d'études élevé.
 - Le dossier est parfois incomplet et les indicateurs peu cohérents.

Recommandations pour l'établissement

Cette formation gagnerait à être pilotée de manière plus ferme, par exemple par la mise en place d'un vrai conseil de perfectionnement fonctionnel et à élargir la base et l'implication de ses intervenants tant universitaires que professionnels. L'intervention d'ergonomes serait profitable pour l'ensemble des étudiants. Il conviendrait à l'avenir de bien relire le dossier d'évaluation afin d'éviter des erreurs et incohérences de données entre tableaux.

Plus globalement, si cette licence professionnelle a tout son intérêt, notamment le parcours *E-learning* encore peu proposé, son manque d'attractivité pose question d'autant qu'elle ne semble pas ou très peu s'adresser à un public local. Si le choix de privilégier l'enseignement à distance a sa cohérence, l'existence de nombreuses licences organisées en réseau dans ce domaine, peut poser rapidement question sur sa capacité à monter en puissance.

Notation

- Note de la spécialité (A+, A, B ou C) : B

Indicateurs

TABLEAU DES INDICATEURS DE LA SPECIALITE (fourni par l'établissement)			
	Année (1)	Année (1)	Année (1)
Nombre d'inscrits	13	16	15
Taux de réussite	70	82	En cours
Pourcentage d'inscrits venant de L2	15	37	47
Pourcentage d'inscrits venant de DUT	8	8	-
Pourcentage d'inscrits venant de BTS	15	19	-
Pourcentage d'inscrits en formation initiale (hors apprentissage et contrats de professionnalisation)	-	-	20
Pourcentage d'inscrits en formation continue	62	68	40
Pourcentage d'inscrits en contrat en alternance (d'apprentissage ou de professionnalisation)	38	31	33
Pourcentage d'enseignements assurés par des professionnels	58	58	58

ENQUETES NATIONALES	Année (1)	Année (1)	Année (1)
Taux de répondants à l'enquête	44	43	77
Pourcentage de diplômés en emploi (3)	65	93	83
Pourcentage de diplômés en poursuite d'études (3)	25	7	8
Pourcentage de diplômés en recherche d'emploi (3)	10	-	4
ENQUETES DE SUIVI PROPRE DE LA FORMATION	Année (1)	Année (1)	Année (1)
Taux de répondants à l'enquête	50	54	44
Pourcentage de diplômés en emploi (3)	100	100	57
Pourcentage de diplômés en poursuite d'études (3)	33	29	29
Pourcentage de diplômés en recherche d'emploi (3)	-	-	43

(1) Données des trois dernières années (pour lesquelles on dispose du nombre d'inscrits et du taux de réussite), pourcentages arrondis à l'unité.

(2) Préciser l'année d'obtention du diplôme et combien de mois après cette obtention a été réalisée l'enquête, ceci pour chacune des trois dernières enquêtes nationales et de suivi propre.

Pourcentages calculés sur la base des diplômés ayant répondu aux enquêtes et arrondis à l'unité.



Observations de l'établissement



Monsieur Jean-Marc GEIB
Directeur

**Agence d'évaluation de la recherche et de
l'enseignement supérieur**
Section des formations et des Diplômes

20 rue Vivienne
75002 PARIS

Alain BERETZ
Président

Affaire suivie par
Frédérique GRANET-
LAMBRECHTS
Vice-présidente Formations
Initiale et Continue

Strasbourg, le 9 mai 2012

Objet : Evaluation des Licences, des Licences professionnelles et des Masters
Nos Réf. : FG/MA/N° 2012-076

Secrétariat :
Martine ARRO
Tél. : +33 (0)3 68 85 63 62
Martine.Arro@unistra.fr

Monsieur le Directeur,

Je vous prie de bien vouloir trouver ci-joint les réponses aux évaluations réalisées par les experts de l'AERES des dossiers déposés au niveau Licence et au niveau Master par l'Université de Strasbourg dans le cadre de la campagne d'habilitation vague C.

Je vous en souhaite bonne réception et vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de ma considération distinguée.



Alain BERETZ



Académie : Strasbourg

Etablissement déposant : Université de Strasbourg

Spécialité : Développeur web des systèmes d'information et multimédia

Dénomination nationale : SP6-Activités et techniques de communication

Demande n°S3LP130004116

En préambule aux réponses pour chacune des mentions, l'établissement souhaite faire part des éléments suivants, en réponse à des observations formulées par les experts concernant la durée du suivi de l'offre de formation

Refondée au 1^{er} janvier 2009, la jeune Université de Strasbourg a entrepris de se doter de procédures et d'outils validés par son CEVU et son CA en ce qui concerne l'évaluation des formations, l'évaluation des enseignements et le suivi de l'insertion professionnelle des étudiants, de sorte que les enquêtes réalisées au niveau de l'ensemble de l'établissement ne peuvent pas remonter à des années antérieures.

S'agissant des enquêtes relatives à l'évaluation des formations, la première enquête générale a porté sur l'année 2011 et un bilan a été présenté à la Commission centrale de suivi en mars 2012.

S'agissant de l'évaluation des enseignements, les procédures et les outils ont été élaborés en 2011 et approuvés par le CEVU en mai 2012. La première enquête générale sera effectuée à l'issue du semestre d'automne 2012.

Enfin, au-delà des enquêtes dans les composantes, les enquêtes nationales de suivi de l'insertion professionnelle des étudiants ont été faites, par contre l'université n'a pas entrepris d'enquêtes systématiques des diplômés de Licence générale jusqu'à 2011. Depuis lors, de telles enquêtes sont aussi réalisées.

Amélioration du conseil de perfectionnement

Les intervenants du milieu professionnel participent de plein droit au conseil de perfectionnement. Le but de ce conseil sera étendu, notamment pour donner des avis et faire des propositions sur l'organisation, le fonctionnement et la qualité de la formation, ainsi que l'amélioration des contenus en fonction des évolutions technologiques.

Etant donné la forte participation des professionnels (50 % du volume horaire) et le caractère «à distance» de la formation, nous mettrons, en plus, en place, des réunions synchrones par audioconférences, au nombre d'au moins 2 par an, et dès qu'un problème sera soulevé (tant sur le plan de l'encadrement pédagogique que sur le plan des contenus). L'organisation par audioconférences est plus facile et permettra de réunir plus facilement l'ensemble de l'équipe pédagogique. Un forum sera ouvert afin que chacun puisse remonter à tout moment à l'ensemble de l'équipe pédagogique, tous les problèmes rencontrés et toutes les suggestions, notamment pour le suivi des apprenants.

Une réunion plus formelle sera organisée avec les apprenants en fin de formation, lors du regroupement en présentiel pour les examens, pour l'évaluation de la formation.

Un compte-rendu sera rédigé après chaque réunion du conseil de perfectionnement, y compris ceux organisés «à distance», ainsi que pour l'évaluation de la formation par les apprenants.

Afin d'assurer une démarche «qualité» du conseil de perfectionnement, ce processus sera formalisé dans une charte et sera remis à chaque membre de l'équipe pédagogique dès le début de formation.

Amélioration de l'attractivité de la formation

Dans des domaines proches de notre licence, l'IUT d'Haguenau propose la Licence Professionnelle TAIS - Techniques et Activités de l'Image et du Son, et l'IUT Robert Schuman propose une Licence Professionnelle Activités et Techniques de Communication, option Métiers de la publicité. Ces 2 licences intègrent des matières dans le domaine du développement web, par exemple Web et Hypermédia, Outils d'édition et de publication web, Outils de travail collaboratif, TIC et conception de site web, Cahier des charges web, Gestion de projet. Ces 2 licences disposent d'une forte attractivité, au sein de l'Université de Strasbourg, mais également au niveau national, avec typiquement 200 demandes pour la LP TAIS et environ 1000 demandes pour la LP ATC, et pas moins de 600 dossiers de candidature. Nous pourrions alors proposer aux étudiants non retenus et sur liste d'attente pour ces 2 formations, d'intégrer notre LP ATC à distance.

Par ailleurs, de nombreux anciens étudiants sont présents sur les réseaux sociaux professionnels (Viadeo et LinkedIn, notamment), nous allons donc diffuser sur ces réseaux sociaux, les informations sur l'apprentissage en LPATC à distance, afin d'inscrire les étudiants en LPATC qui se verraient proposer un contrat d'apprentissage par les entreprises des anciens étudiants.

Notons également que la formation, exclusivement ouverte à distance, ne peut être suivie en FI que pour les étudiants empêchés (salarié à temps plein, souffrant d'un handicap, etc...) comme indiqué dans la charte EAD de l'Université de Strasbourg.

Meilleure répartition des heures entre intervenants professionnels

Un enseignant se voit effectivement confier près de 155 h pour les CMS, la gestion de projet et le développement pour les technologies mobiles. Nous allons réorganiser l'enseignement de ces matières entre les MCF déjà impliqués, mais surtout en proposant un nouveau partenariat avec un professionnel.